

# Serrous infos

N° 39

Janvier 2015

## Saint Etienne de Serre

La mairie est ouverte les lundi de 13h à 16h, mardi et jeudi de 9 à 12h et de 13h à 16 h  
Permanence des élus les mardi de 14h30 à 16h et jeudi de 10h à 11h

Site : <http://www.saint-etienne-de-serre.eu> tel/fax : 04 75 65 44 79

## Bonne année 2015 à tous les Serrous !

*Et si nous placions l'année 2015 sous le signe de la solidarité et de l'humain d'abord ?*

En cette nouvelle année qui commence il est important de prendre un temps pour faire le bilan de ce qui a été réalisé et de regarder ce qui nous reste à accomplir pour que chacun d'entre nous puisse surmonter les obstacles qui se dressent sur son chemin.

Au fil des *Serrous Infos*, vous avez été tenus informés des travaux menés à bien par l'équipe municipale ainsi que des activités et temps forts proposés sur le territoire de la commune. Dans les pages qui suivent vous pourrez lire ce qui s'est passé au cours du dernier trimestre 2014. Aussi, plutôt que de vous faire une liste à la Prévert, je vous invite, **le vendredi 16 janvier à 19h à la Salle des Fêtes, pour la présentation des vœux du maire et de son équipe**. Je vous propose de nous retrouver pour partager un moment convivial autour d'un verre, d'un petit buffet et d'une rôtie de Châtaignes que vous pourrez compléter par un dessert que vous aurez envie de nous faire découvrir.

En plaçant 2015 sous le signe de la solidarité, j'aspire à ce qu'une véritable entraide se manifeste à tous les niveaux sur la commune. Ainsi, si vous avez besoin d'aide, ou si vous connaissez quelqu'un dans ce cas, je vous remercie d'en faire part à l'un ou l'autre des membres de l'équipe municipale. Non pas que nous aurions une solution pour tous les problèmes, mais parce que j'ai l'intime conviction que nous trouverons plus facilement des solutions en oeuvrant ensemble qu'en restant chacun dans notre coin.

Dans ce même état d'esprit, je propose d'étudier la mise en place d'une monnaie « solidarité communale ». Cette monnaie permettrait à chaque Serrous participant à une action solidaire, d'alimenter un « compte solidarité ». On peut donner un peu de son temps à une personne âgée, malade ou simplement seule, en lui faisant ses courses, en l'aidant à couper son bois pour l'hiver, en l'amenant chez le médecin, en lui faisant la lecture... Ce temps est crédité sur un livre de comptes et chacun peut demander à son tour à être aidé : pour garder ses enfants, réparer une clôture, ramasser les châtaignes, rédiger un courrier... Ainsi chacun pourra échanger des coups de main, du savoir-faire, des leçons de musique ou de peinture... et ce quelle que soit sa capacité financière. Nos anciens l'ont pratiqué avant nous sous d'autres formes. De tout temps les communautés humaines se sont épanouies grâce à l'entraide et la solidarité.

Chaque nouvel an est aussi un nouvel élan, un nouveau départ. Que cette nouvelle année nous apporte son lot de joie, d'amour et de partages. Que tous nos rêves et nos espoirs se réalisent et que chacune de nos bonnes résolutions nous ouvre la porte d'une vie pleine d'émotions.

***Tous mes vœux de bonheur, de paix et de sérénité pour cette nouvelle année !***

*Nathalie Malet Torres*

## *Bilan des trois derniers épisodes cévenols*

### *Voirie*

Deux semaines seulement après avoir terminé les travaux de remise en état suite aux intempéries d'octobre 2013, notre commune a subi à nouveau trois épisodes cévenols, les 18 et 19 septembre, 13 et 14 octobre et 4 et 5 novembre 2014, entraînant des dégâts très importants : effondrement partiel d'une route bordant l'Orsanne et une autre, côté Auzène, présentant une dangerosité élevée suite à l'effondrement de l'enrochement soutenant la voirie.

J'ai dû prendre à cet effet cinq arrêtés d'interdiction de circulation affectant quatre routes communales. Le bilan est très lourd pour une petite commune rurale, l'estimation des travaux s'élevant à 407 070,48 € HT. Le conseil municipal, en date du 11 décembre 2014, m'a donné pouvoir pour solliciter l'aide de l'Etat à hauteur de 122 121 €, du Département pour 162 828 € ainsi que du Ministère de l'Intérieur pour 40 707 €. Il restera encore un autofinancement important qui va peser lourd dans notre budget communal et qui risque fort d'hypothéquer de nombreux autres travaux nécessaires au bon fonctionnement de notre commune, comme pour l'AEP et les bâtiments communaux. Les dégâts sur les tronçons de voirie touchés ont des répercussions sur la vie de la commune, notamment économiques. Ces voies de circulation permettent aux Serrous de se rendre à leur travail, desservent des terrains agricoles, des chambres d'hôtes, assurent la proximité et l'accessibilité à des personnes âgées vivant encore à leur domicile et réalisent la jonction d'une vallée à l'autre en économisant une quinzaine de kilomètres

*Où en sommes nous ?* Les différentes demandes de financement sont parties, trois portions de routes ont été améliorées par la mise en place de buses cannelées d'un diamètre suffisant pour absorber un flux important d'eau. Deux routes sur quatre ont été provisoirement réouvertes, les travaux définitifs seront entrepris dès que la météo sera un peu plus clémente. Nous souhaitons diffuser à cet effet dès le mois de janvier le marché public d'appel d'offre aux entreprises. J'ai bien conscience que cela peut paraître long et que nous aimerions tous retrouver très vite des routes en bien meilleur état ; malheureusement, à moins de pouvoir se passer de financements publics, ils nous faudra avoir la patience de respecter les procédures pour que la commune puisse bénéficier du maximum de soutiens.

### *AEP*

Si la qualité de l'eau a également souffert des pluies exceptionnelles de cet automne, la situation est aujourd'hui rentrée dans l'ordre grâce au travail des employés communaux. La partie du réseau qui avait souffert à l'Hubac du Chier, suite à un glissement de terrain, a été protégée du gel. Nous avons fait venir un technicien qui a validé la réparation effectuée.

Mais beaucoup de travail reste à faire, notamment pour nous mettre en conformité avec la loi Grenelle 2 en matière de connaissance et maîtrise du réseau communal AEP. Nous avons sollicité à cet effet l'aide de l'Agence Régionale de l'Eau ainsi que celle du département afin de nous aider à financer le diagnostic et la réalisation du schéma directeur qui nous permettra de mettre en place une gestion optimale de notre ressource en eau potable.

Cette étude qui devrait se réaliser au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015, constitue le premier pas pour pouvoir bénéficier de soutiens financiers concernant les travaux visant à améliorer la qualité du réseau. Elle évitera à notre commune de devoir payer les pénalités financières importantes liées aux écarts entre les compteurs de production et les compteurs de consommation.

*Nathalie Malet Torres*

## *Tout ce que qui s'est passé au cours du dernier trimestre*

### *Le monument aux morts renâit à la vie !*

Le 10 novembre, les enfants ont célébré la commémoration du centenaire de la Grande guerre en déposant deux compositions florales au monument aux morts. Dans un premier temps, Nathalie les a accueillis dans la salle du conseil et leur a projeté deux films d'animation : un document réalisé par une classe de collège de Rhône-Alpes ayant illustré des lettres de poilus et un film où, sur une chanson de George Brassens, des allumettes animées évoquent le déclenchement d'un conflit et ses conséquences.

Des anciens nous ont rejoint en cours de diffusion et nous sommes tous allés rendre hommage aux personnes disparues au cours de ce conflit, émettant le vœu que cela ne se reproduise plus.

Puis, enfants, parents et anciens réunis, nous avons partagé un goûter offert par la commune.



*Les petits Serrous rendent un joyeux hommage à leurs ancêtres sous le regard bienveillant de Madame le Maire*

### *Suzanne et René, deux Serrous en or*

Le 8 novembre René et Suzanne Vocanson ont fêté leur nocés d'Or. Entourés de leur famille et de leurs amis ils ont partagé un moment de joie et de tendresse à la salle des fêtes. Et comme Nocés riment avec Banquet, ils ont festoyé autour d'un savoureux buffet confectionné par René, les enfants de René et Suzanne et Nadine Gazet.



*Promenons-nous dans les bois !* Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, les enfants de l'école découvrent la nature le vendredi de 15h30 à 16h30. Accompagnés de Céline, aide maternelle, et d'un parent d'élèves, ils partent en balade lorsque le temps le permet sur les chemins proches de l'école, apprenant à reconnaître différentes plantes, fleurs, arbres, insectes et animaux qu'ils croisent au cours de leurs promenades éducatives et récoltent fleurs et feuilles au moyen desquelles chaque enfant réalisera son propre herbier d'ici la fin de l'année scolaire. Quand le temps menace, tout ce petit monde se réunit dans la salle des fêtes pour des jeux sur le thème de la nature, des discussions, le visionnage de documents ou la lecture de livres prêtés par la bibliothèque. Alors ne soyez pas étonnés de croiser un groupe d'enfants sur nos routes le vendredi après midi et n'hésitez pas à vous arrêter pour échanger avec nous.

*Tiphaine Barnes*

*Vivre sa passion* Le 15 novembre, deux jeunes du village ont participé à la rencontre citoyenne organisée par le Conseil Général à l'hôtel du département. Ils ont pu, en compagnie de Nathalie, échanger avec tous les acteurs du territoire qui aident les jeunes à s'engager pour mener à bien leur passion. L'après-midi s'est terminé par une démonstration de Hip hop, un extrait de comédie musicale et un buffet composé de produits ardéchois.

*Spectacle de fin d'année* Le 16 décembre, les parents d'élèves et les enfants ont célébré la fin de l'année. Les enfants ont donné à voir leur spectacle aux parents et grands-parents réunis avant de partager un repas composé des plats, tartes et desserts préparés par les familles.

## *Aînés et petits au goûter du CCAS*

Le 16 décembre, les enfants ont offert aux participants du goûter du CCAS un petit spectacle composé de chansons et de mise en espace auquel ils ont fait participer l'assemblée. Puis grands et petits (une quarantaine d'adultes et une quinzaine d'enfants) ont partagé un chaleureux goûter à la veille des fêtes de Noël. Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés, équipe enseignante, personnel communal, élu, bénévoles pour nous offrir ce délicieux après midi.



Les enfants jouent pour leurs aînés

## *Les Micalaodous réveillent* Le 31

décembre, l'association organisait le réveillon de la Saint-Sylvestre à la salle des fêtes de Serre. Bilan : Bonne humeur, mélange des générations : 47 participants entre 7 et plus de 77 ans. Sourires. Bonne chère et réjouissances jusqu'au bout de la nuit.

*Remerciements* du pasteur ayant célébré le 21 décembre le culte de Noël au temple du Fival.

Je vous remercie chaleureusement pour la possibilité que vous m'avez offerte d'utiliser le temple du Fival pour le culte de Noël. Nous avons eu une bonne assemblée, joyeuse et chaleureuse. Le culte a été suivi d'un moment convivial très agréable ; les participants étaient très heureux de cette rencontre. J'ai bien apprécié la disposition du bâtiment et sa magnifique restauration. Nouvellement arrivé je ne connaissais pas les lieux et je vous félicite pour la qualité de ce travail. Encore merci de la part de notre communauté. Très cordialement.

*Pierre Grossein, pasteur*

## *Ainsi font, font, font... !*

Toute l'école on est allé à Marcols où on a vu un très beau spectacle de marionnettes. C'est l'histoire de deux frères, un rouge et un vert. Leur maman veut faire une soupe à la grenouille. Le rouge s'occupe de la grenouille et lui donne à manger pour qu'elle grandisse. Un jour les deux frères se disputent et comme la cage est ouverte la grenouille en profite pour s'enfuir. Pour trouver une autre grenouille il faut aller la chercher à l'autre bout du monde. Le rouge part en premier et apprend en chemin que le pays des grenouilles est gardé par une sorcière. Il tombe dans un trou. Son frère qui le dépasse sans le voir ignore tout de la sorcière. Quand il arrive celle-ci le transforme en grenouille et le met dans la cage où il y en a déjà une autre. Puis le rouge arrive à son tour et vole la cage pour la ramener chez lui. Toute heureuse sa mère embrasse la grenouille qui redevient son garçon vert. Alors le rouge embrasse l'autre grenouille qui devient une princesse.

*Amandine, 7 ans*



*"Le Rouge et le Vert", Cie du Jabron Rouge, à Marcols, le 12 décembre*

# Infos mairie

## Merci aux employés communaux

Le 18 décembre une réunion d'équipe s'est tenue avec les employés communaux, visant à faire le point sur les travaux réalisés et ce qui reste à accomplir. Le maire a remis à chacun un petit cadeau en reconnaissance de leur travail et de leur investissement au quotidien pour notre commune.

## Redevance assainissement non-collectif

Suite à quelques difficultés de compréhension du courrier de la Capca nous en rappelons les principaux points :

- L'ensemble des usagers détenteurs d'un assainissement non-collectif ayant déjà fait l'objet d'un diagnostic, sont soumis à une redevance annuelle de 25 €, en contrepartie de la gratuité des visites de bon fonctionnement et d'un accompagnement technique personnalisé.
- Les usagers n'ayant jamais fait l'objet d'un diagnostic s'acquitteront d'une somme de 80 € lors du premier contrôle par les techniciens et seront par la suite soumis à la redevance annuelle de 25 €.
- La réalisation d'un système autonome pour une nouvelle habitation sera facturée 210 €.
- Et 230 € le diagnostic obligatoire lors d'une vente.
- Des subventions jusqu'à 3 000 € sont proposées aux propriétaires désirant réhabiliter leur assainissement autonome.

## Bibliothèque

Nous rappelons que le prêt bibliothèque se fait tous les samedis de 10h30 à 11h30, y compris pendant les vacances scolaires, ainsi que les lundis où nous assurons le prêt aux écoles avant la venue des enfants, soit les 19/01, 02/02, 02/03, 16/03, 30/03 .... de 14h30 à 14h45.

Pascale

## Service Public : le 3939

Le numéro qui répond à vos questions (coût d'un appel local depuis un fixe)

**Les questions auxquelles le 3939 répond directement :** Carte grise, permis de conduire, carte nationale d'identité, élections, droit du travail, embauche, licenciement, autorité parentale, divorce, PACS, successions et donations, tutelle et curatelle, santé et sécurité sociale, banques et assurances. S'il s'agit d'une question simple, vous obtenez une réponse personnalisée issue d'une base de connaissances dont les contenus sont élaborés par l'administration. Vous êtes orienté, si nécessaire, vers le guichet où il faut accomplir la démarche.

**Les questions que le 3939 transfère à un service spécialisé :** Certaines questions complexes nécessitant l'expertise d'un informateur spécialisé ou l'intervention d'une administration, sont transférés sans rupture de communication.

**Les questions auxquelles le 3939 ne répond pas :** Celles concernant les dossiers en instruction dans les services des administrations.

**Enquête sur la mobilité.** Afin de faire évoluer sa politique de transports, la Région Rhône-Alpes lance une enquête sur nos déplacements au quotidien, avec pour objectif d'analyser la demande et d'en évaluer les impacts environnementaux. Des enquêteurs de la société AlyceSofreco, chargée de la réalisation de l'enquête, peuvent vous contacter en vue de convenir d'un rendez-vous téléphonique leur permettant de recueillir des informations sur vos habitudes en matière de déplacements. Les ménages tirés au sort seront préalablement informés par courrier. Les questions sont d'ordre général : âge, type de logement, composition du ménage, déplacements... Les réponses individuelles, couvertes par la confidentialité, seront détruites en fin d'enquête. Seules les données anonymes seront exploitées. Périodicité : début novembre 2014 à fin avril 2015.

Pour que **les transports de demain soient adaptés à nos besoins**, nous vous remercions de votre participation. Pour plus d'information : [enquetededepplacements@rhonealpes.fr](mailto:enquetededepplacements@rhonealpes.fr)

# Infos mairie, suite...

**Co-voiturons !** Une partie du panneau d'affichage à côté de l'école sera désormais réservée aux offres de co-voiturage au départ de la commune. Vous souhaitez partager les places disponibles dans votre véhicule lorsque vous vous rendez dans un lieu particulier ou participez à un évènement festif ou culturel ? Vous avez besoin de vous déplacer ? Vous pouvez déposer une annonce sur ce panneau. Vous pouvez également la faire diffuser par mail auprès de l'ensemble des habitants figurant sur la liste de diffusion du *Serrous Infos*. Elle sera en prime automatiquement mise en ligne sur le site de St Etienne de Serre. Envoyer à l'adresse suivante : [sitedeserre@gmail.com](mailto:sitedeserre@gmail.com)

2 premiers co-voiturage proposés par l'ass. « Les arts des choix » : samedi **31 janvier** aller-retour Serre / Privas : Concert organisé par la MJC de Privas avec les groupes Rout'86 (pop rock) / Crystal pulse (rock) / Badro (soul funk) départ 19h30 - retour à la fin du concert. Samedi **28 février** aller-retour Serre / Privas : Spectacle théâtre d'impro avec la Compagnie l'Ipodrôme à 20h30 à la MJC Couleur de Privas Départ 19h30 - retour à la fin du spectacle.

Merci de contactez Nathalie Malet-Torres au 06 79 75 77 73 si vous souhaitez y participer

**Micro coupures** Depuis de nombreux mois déjà nous subissons sur une partie importante de la commune des micro coupures électriques qui perturbent les activités professionnelles et domestiques des habitants. Nous avons entrepris de collecter des lettres d'abonnés et nous invitons tous ceux qui n'ont pas encore fait de courrier à nous les faire parvenir en mairie. Nous avons déjà fait remonter le problème auprès des services d'ERDF et nous souhaitons mobiliser les communes du territoire pour faire une action collective auprès des différents acteurs territoriaux et nationaux (Département, Région, État, EDF). La fourniture en électricité et les réseaux de communication font partie des outils indispensables à notre qualité de vie, voire de survie dans les territoires ruraux. Nous avons besoin de vos témoignages pour légitimer notre action. Merci de votre participation.

## Protection incendie

Afin de nous mettre en conformité avec la réglementation, nous allons équiper avant le mois de mars l'ensemble des logements communaux, ainsi que le gîte du Fival, d'un détecteur de fumée.

Qu'ils soient neufs ou plus anciens, qu'ils se situent dans un bâtiment collectif ou dans une maison individuelle tous les logements sont concernés. Vous devez informer votre assureur de l'installation d'un détecteur au moyen d'une attestation correspondant au modèle ci-dessous :

Pour plus d'informations, une brochure est disponible en mairie ou à télécharger sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

**Un feu se déclare toutes les 2 minutes en France, cela n'arrive pas qu'aux autres !**

## Modification des horaires de garderie

Depuis la rentrée, nous pouvons constater que 3 jours sur 5 la garderie n'est pas utilisée avant 8 h. Dans un souci de rationaliser le temps du personnel qui veille au quotidien sur les enfants, le maire a proposé en conseil d'école de modifier les horaires de la garderie.

Etant donné que seules 2 familles utilisent très régulièrement la garderie le matin avant 8h, en concertation avec les représentants des familles, nous modifions le fonctionnement. A partir du lundi 05/01/2015, l'horaire d'ouverture de la garderie sera à partir de 8h. Il sera toujours possible d'avoir une garderie à partir de 7h sur réservation (cela fonctionne déjà très bien !) ou de 7h30, toujours sur réservation auprès des aides maternelles.

## Bâtiments communaux

L'intérieur du logement n°9 a été rénové par les employés communaux. Un grand merci pour leur travail de qualité ; notamment à Frédéric qui grâce à son savoir faire nous a permis d'économiser une somme substantielle et d'offrir un logement propre et agréable avec des moyens très limités.

## *Groupement d'achats : Une initiative à reproduire à Serre ?*

Depuis plusieurs années, un groupement d'achats, "Thé Pois Chiche", regroupe une vingtaine de foyers sur St Pierreville et les environs. Son principe : être acteur de notre consommation en réduisant le nombre d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs et donc le coût des produits. Ceux-ci sont variés : épicerie, fromages, produits d'entretien, huiles, fruits, farines... et sélectionnés selon des critères de qualité écologique en privilégiant le plus possible une production locale. En commandant de grosses quantités (par ex. le riz par paquet de 25kg que nous nous répartissons ensuite), nous limitons l'impact des emballages et réduisons encore les coûts.

Chaque foyer s'implique dans le groupement d'achat : en s'occupant d'un fournisseur, en organisant une manifestation, etc. Concrètement, un foyer prend en charge un fournisseur, c'est-à-dire qu'il devient son interlocuteur pour le groupement d'achat, il sélectionne les produits, propose une commande aux membres du groupement, centralise les commandes individuelles et leurs règlements, organise la livraison et la répartition de la commande. A Thé Pois Chiche, chaque nouvel arrivant dans le groupement est accompagné par un plus ancien pour se familiariser avec ce fonctionnement.

Au-delà de commandes de produits, le groupement étend ces activités en organisant une fois l'an la « Zone de gratuité » à Saint Pierreville : chacun amène sur la place de la mairie ce dont il ne veut plus ; la même personne ou une autre prend ce qu'elle veut ; l'idée est d'inviter chacun à dépasser non seulement la dimension monétaire de l'achat "conventionnel", mais également celle de don et contre-don.

*Manuella Philippot*

Contact : Marie Bazin [mariebaz1@yahoo.fr](mailto:mariebaz1@yahoo.fr) ou Manuella Philippot [philippotmanu@hotmail.com](mailto:philippotmanu@hotmail.com)

## *Festivités... et autres menus plaisirs associatifs*

**16 janvier, à 19h, Vœux** du maire et de son équipe à la salle des fêtes. Les desserts maisons sont les bienvenus.

**24 janvier, Le quartier du vent** : à partir de 19 h à la salle des fêtes, l'association des parents d'élèves vous propose de partager un moment festif autour d'un apéro-concert animé par le groupe ardéchois « Le quartier du vent ». Autres gourmandises et produits locaux vous attendent. Entrée gratuite – chapeau pour les musiciens – Buffet payant

**24 janvier, 18h30, Concert de piano**, à l'antenne de l'école départementale de musique du Moulinon par Michel Benhaïem. Programme diffusé autour du 10 janvier.

**8 février, Ça coinche** : dès 14 h à la salle des fêtes aura lieu la traditionnelle coinche organisée par la non moins traditionnelle association des parents d'élèves. De nombreux lots à gagner.

**2 février, Rallye historique de Monte-Carlo** : première partie de l'étape commune entre « Saint Pierreville – Saint Etienne de Serre – Saint Julien du Gua – Col de la Fayolle – Col de 4 Vios – Mézilhac – Le Cheylard ».

**21 février, petit cochon deviendra bon !** la commission animation propose d'organiser une journée cochonnailles avec l'aide de René Vocanson qui nous transmettra son savoir faire et partagera avec nous quelques unes de ses recettes de caillettes et pâtés que nous cuisons au four à pains. Les personnes qui souhaitent y participer peuvent s'inscrire en mairie avant le 16 février, nous leur communiquerons les modalités pratiques.

**4 avril, Concert**, au temple du Fival avec M. Benhaïem, pianiste, et J.P. Audin, violoncelliste, 1<sup>er</sup> prix du conservatoire de Paris - les musiciens interviendront avant le concert auprès des élèves des écoles primaires, du collège et de l'antenne de l'école départementale de musique du Moulinon. Rens. 04 75 66 63 20 et [musicalesaufival@orange.fr](mailto:musicalesaufival@orange.fr). 12 € pour les Serrous.

*Atelier de cuisine* Dans le cadre des activités périscolaires, nous avons le projet d'un atelier cuisine tous les lundis de 15h30 à 16h30, du 23 février au 7 avril. Si vous acceptez de transmettre une recette simple à réaliser avec les enfants merci de contacter Elsa Pons : 06 31 29 44 05 / 06 41 35 59 38. Les plats réalisés seront dégustés le lendemain à la cantine.

*Danse Country* – L'association *les Z'arts des choix* propose de créer une activité *Danse country* sur Serre.

Contact : Patricia et Noël Bernard. 04 75 29 27 75 ou [noeletpat@yahoo.fr](mailto:noeletpat@yahoo.fr) Suivant le nombre de personnes, une réunion d'info sera organisée.

## *La CAPCA, Qu'est-ce que c'est ?*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, 35 communes du centre Ardèche se sont associées au sein d'un nouvel espace de solidarité, la « **Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche** », en vue d'élaborer et de conduire un projet commun de développement et d'aménagement du territoire.

### *Que fait la Capca ?*

Son objectif est d'offrir de meilleurs services aux habitants, de préserver la qualité de vie, de donner un nouvel élan au territoire. Une grande partie des services publics locaux et des équipements structurants relève désormais d'une gestion mutualisée entre les communes. Avec un peu plus d'une centaine d'agents techniques et administratifs, la communauté d'agglomération gère un ensemble de compétences et de services qui s'inscrivent dans le quotidien des habitants : les crèches de Beauvène, des Ollières, du Pouzin..., l'assainissement collectif et individuel, la collecte et le traitement des déchets ménagers, le portage des repas, le développement et l'aménagement des zones d'activités économiques. Elle propose une programmation culturelle intercommunale, soutient les associations sportives et culturelles et gère les équipements sportifs tel que le gymnase de St Sauveur.

### *Comment fonctionne-t-elle ?*

Elle s'organise autour d'instances de concertation, de réflexion et de décision : les Commissions, le Bureau et le Conseil Communautaire. 59 conseillers représentant les 35 communes membres. Chaque commune est représentée par un ou plusieurs conseillers en fonction de sa population. Des délégués ont été désignés par les communes pour les représenter dans chaque commission ; cependant l'ensemble des élus peuvent participer aux différentes commissions thématiques.

Les délégués pour Serre sont : Activités du territoire : *M. Arnaud, M. Pierre dit Mery* ; Services à la population : *N. Malet Torres, E. Pons* ; Culture, sport, vie associative : *E. Pons, V. Meyssonier* ; Aménagement du territoire (rivières, énergie, développement durable) : *V. Meyssonier, Hervé Martin* ; Aménagement des réseaux (assainissement, eaux pluviales, déchets) *N. Malet Torres, V. Meyssonier* ; Administration, finances, fiscalité, budgets : *R. Symolon, N. Malet Torres*.

## *Allô, quoi !*

De nombreux Serrouis pâtissent de perturbations du réseau téléphonique. Au moment où nous mettons sous presse, trois foyers, au bord de l'Orsanne, n'ont toujours pas de ligne fixe. Nous subissons directement le manque d'entretien des lignes. Les informations que nous avons pu obtenir nous laissent penser que ces désordres risquent de se poursuivre. A l'heure du « tout privé » les territoires ruraux à faible densité de population ne permettent pas de rentabiliser les investissements importants nécessaires à l'entretien et l'amélioration d'un réseau de communication. Face aux désengagements des acteurs privés, une réflexion est engagée au niveau du département sur le tout numérique. Mais cela risque de prendre du temps avant que nous puissions à nouveau jouir d'un service de qualité. Afin de ne pas vous laisser vous débattre seul face aux opérateurs, nous vous proposons de faire passer en mairie un courrier dans lequel vous témoignerez des conséquences et des préjudices que ces dysfonctionnements vous occasionnent. Le maire relayera vos réclamations auprès des différents acteurs (Département, Conseil régional, État) et demandera que chacun assume ses responsabilités afin que les abonnés obtiennent le service qui leur est dû et pour lequel ils payent chaque mois un abonnement.

## *Lutte contre le Cynips*

Comme nous vous en avons déjà informés dans le dernier Serrouis, le cynips s'est désormais installé sur le territoire de la commune et nous en appelons à la bonne volonté de chacun pour contribuer à la lutte contre ce parasite du châtaignier qui menace l'activité économique de la région. Soucieuse de soutenir les agriculteurs, la commune a voté une subvention de 300 € pour participer à l'achat de torymus (une micro guêpe qui endigue l'attaque).

Tout le monde peut participer aux futurs lâchers. Nous vous informerons sur la procédure le moment venu.

Des dons peuvent être adressés au SDCA – 4 av. de l'Europe unie – BP 128 – 07001 PRIVAS cedex ou sur le site internet : [www.cynips-chataigne-ardeche.com](http://www.cynips-chataigne-ardeche.com)

ATTENTION : Il ne faut pas détruire les déchets de taille et d'élagage juste après la coupe. Les galles sèches accrochées aux branches sont dépourvues de cynips, elles peuvent en revanche abriter des torymus qui sortiront au printemps.

**NE PAS BRULER LES GALLES SECHES AVANT LA FIN DU MOIS DE MAI !**